

Comment pouvez-vous être informé ?

Les communes et Vienne Condrieu Agglomération ne sont pas en mesure de vous apporter les informations concrètes et précises que vous êtes susceptibles d'attendre. Comme expliqué précédemment, c'est Orange qui déploie la fibre et qui a seul la maîtrise et la connaissance précise du déploiement. Il n'est donc pas nécessaire d'appeler Vienne Condrieu Agglomération ou votre commune.

Vous pouvez suivre l'avancement du déploiement sur
<https://cartefibre.arcep.fr>

Cette application permet de connaître l'état d'avancement des travaux et d'identifier quelle zone est adressable, raccordable ou raccordée.



Où en sommes-nous aujourd'hui, en février 2019 ?

- **Plusieurs centaines de prises** sont d'ores et déjà raccordées, principalement sur les communes de Seyssuel, de Saint-Romain-en-Gal, de Jardin, de Sainte-Colombe et de Vienne. Cela signifie qu'un millier de foyers bénéficie aujourd'hui du Très Haut Débit (THD) sur le territoire.
- Orange a accéléré son déploiement et ambitionne d'achever toutes les prises adressables d'ici 2020.
- Plus de 9 000 prises sont raccordable fin 2018, c'est-à-dire commercialisables et opérationnelles dans un délai de quelques semaines.

Service communication Vienne Condrieu Agglomération - Mars 2019 - Foliole - Freepik

Comprendre comment se déploie la fibre sur le territoire



Vienne Condrieu Agglomération accueille la fibre optique sans engagement financier de la collectivité

Depuis 2015, Orange, en tant qu'opérateur d'infrastructures, déploie la fibre optique sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération sur ses fonds propres. Au total, ce sont plus de 40 000 logements à raccorder.

La construction d'un réseau télécom complet pour un opérateur est une opération extrêmement importante tant par les moyens humains que par les moyens financiers à mettre en œuvre. **Vienne Condrieu Agglomération, compte tenu de son potentiel, a été choisi par Orange et pour cela aucune contribution publique n'a été nécessaire.** Dans le cadre des échanges avec l'opérateur, l'Agglo a obtenu la priorisation des zones peu ou mal desservies par l'ADSL.

La fibre optique est déployée par Orange

Le déploiement de la fibre optique est entièrement piloté et géré par Orange. Les services et les élus de l'Agglo facilitent au quotidien le travail de l'opérateur dans le cadre des études, démarches administratives et futurs travaux. **Mais l'Agglo n'intervient pas concrètement sur le déploiement de la fibre optique qui est exclusivement du ressort d'Orange.** L'opérateur s'est engagé à couvrir 100% du territoire de Vienne Condrieu Agglomération (excepté Meyssiez) avant la fin de l'année 2020. La commune de Meyssiez, nouvellement entrée dans l'Agglo, est intégrée dans le déploiement de la fibre optique géré par le département de l'Isère.

Concrètement comment le déploiement se déroule-t-il ?

Le déploiement de la fibre optique n'est pas une simple affaire. Celui-ci représente de longs mois d'études, de travaux, de démarches administratives et d'autorisations diverses et variées.



1

Réseau structurant

Dans un premier temps, Orange crée un réseau structurant. Ce sont des artères principales équipées en fibre optique et permettant le raccordement des différents éléments techniques (armoires de rue) aux réseaux des opérateurs.

Cette phase dure plus de deux ans : une année d'étude technique et une année de travaux effectifs. C'est la seule étape qui donne lieu à des travaux sur la voie publique d'ouverture de voirie (génie civil).

Quand cette première étape est finalisée, les prises sont adressables.

2

Réseau capillaire ou réseau de desserte

Dans un deuxième temps et une fois les différents délais réglementaires de l'autorité de régulation des télécoms (ARCEP) révolus, Orange construit le réseau capillaire ou réseau de desserte.

C'est le réseau de fibres qui passe en limite de propriété et qui fait le lien avec le réseau structurant. Cette étape ne donne généralement pas lieu à des travaux de génie civil, là où les câbles cuivre passent en aérien la fibre passera en aérien. Les délais de mise en place de cette étape sont extrêmement variables. En effet selon la densité, le relief, les réseaux existants... c'est plus ou moins long.

Quand cette deuxième étape est finalisée, les prises sont raccordables.

Lorsque les prises sont raccordables, les opérateurs peuvent vous contacter et vous proposer leurs offres d'abonnement.

3

Le raccordement

Enfin, le raccordement est l'étape ultime. C'est à ce moment que l'abonné final est raccordé au réseau de desserte et a donc souscrit une offre d'abonnement à la fibre auprès de tout opérateur.

Quand cette troisième étape est finalisée, les prises sont raccordées